

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Dominique ADENOT à Marion CANALES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.*

*Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).*

-----  
**Rapport N° 38**  
**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX COMITES DE QUARTIER**  
-----

Depuis 2009, la Ville de Clermont-Ferrand a décidé de soutenir le pouvoir d’agir des citoyens et de faire de la participation une priorité de l’action publique municipale. Pour cela, elle accompagne notamment les Comités de Quartiers et les associations de locataires qui jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants des quartiers, particulièrement dans les quartiers prioritaires.

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles (cf. tableau en annexe) sollicitées par les Comités de quartiers « Comité de quartier de Saint-Jacques », « Comité des quartiers de Montferrand » et « Comité de quartier de la Fontaine du Bac – Creux de l’Enfer ».

Le tableau ci-joint en annexe présente l'ensemble des comités de quartier qui ont sollicité la Ville et les subventions envisagées pour un montant total de 5 400 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2020.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d’approuver l’attribution des subventions aux Comités de quartier,
- d’autoriser le versement, en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ASSOCIATION	ADRESSE	PRESIDENT	DATE DU PROJET	LIBELLE DU PROJET	PUBLIC CONCERNE	COUT GLOBAL DU PROJET	SUBVENTION DEMANDEE	SUBVENTION PROPOSEE
Comité de quartier Saint-Jacques	Centre Alexis Piron – Rue Chevreul	M. Henri VIALLE	Automne 2020	Les 20 ans du Comité de Quartier	Tous publics	2 100,00 €	800,00 €	800,00 €
Comité des quartiers de Montferrand	12, rue Saint-Antoine	Mme Christine FONTANAUD	Tout au long de l'année	Animation du quartier pour la fête des voisins, de la musique, d'actions de développement durable, etc.	Tous publics	48 544,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Comité de quartier Fontaine du Bac – Creux de l'Enfer	Maison de Quartier Fontaine du Bac – 18 ter rue Fontaine du Bac	M. Christian JAVION	07/09/20	Visite de différents lieux touristiques entre habitants du quartier	Adhérents et public du quartier	16 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
<b>TOTAUX</b>							5 400,00 €	5 400,00 €

### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

**8 - OCT 2020**

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint,



Charles-André JOUBREUIL